

Que deviennent les **mobiliers usagés** ?

En confiant vos mobiliers usagés à la filière Valdelia, vous contribuez non seulement à leur seconde vie mais aussi au développement d'une industrie respectueuse des enjeux environnementaux, éthiques et économiques.



OCCASION

Valoriser les mobiliers en bon état sur le marché de l'occasion : don aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, rachat des mobiliers par des brokers sélectionnés.



RÉEMPLOI / RÉUTILISATION

Permettre aux mobiliers professionnels usagés d'être à nouveau utilisés en les réparant ou en les détournant éventuellement de leur usage initial. Cette solution limite les quantités de déchets et évite le gaspillage.



UPCYCLING

Créer une voie alternative de valorisation pour les mobiliers professionnels usagés, via le prototypage d'une gamme de mobiliers innovants conçus à partir de matériaux issus des flux de déchets d'éléments d'ameublement.



TRAITEMENT

Transformer les mobiliers au rebut en une matière renouvelée destinée à rejoindre les chaînes de fabrication de mobiliers neufs. Une manière de contribuer au développement de l'industrie du meuble autour des enjeux environnementaux, éthiques et économiques.

Une organisation **nationale**

1 100

entreprises, tous secteurs d'activité, sont adhérents et engagés dans la filière pour la seconde vie des mobiliers professionnels.

136

entreprises de l'économie sociale et solidaire œuvrent pour donner une seconde vie aux matières brutes ou aux produits en bon état d'utilisation.

55

collecteurs couvrent **313** bassins de collecte

53

centres de traitement transforment la matière en une nouvelle matière destinée à rejoindre les chaînes de fabrication de produits neufs.

Dites

à la seconde vie
des produits

Valdelia
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

Valdelia Zac de l'Hers
93 rue du Lac - 31670 Labège
Éco-organisme agréé par le Ministère
de la Transition écologique et solidaire

0 800 000 620 Service & appel
gratuits

Rendez-vous sur
valdelia.org

Valdelia
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

Valdelia

ce qu'il faut retenir...

QUI ?

Éco-organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire depuis 2013, **Valdelia est né en 2011 de l'association de 13 industriels** pour organiser la filière du recyclage des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) détenus par les professionnels.

QUOI ?

À but non lucratif, **Valdelia incarne la réponse à la réglementation du Grenelle 2 de l'environnement de 2010**, et plus particulièrement du décret du 6 janvier 2012 qui impose aux fabricants et distributeurs d'assurer la prise en charge de la collecte et du traitement de leurs DEA Pro en fin de vie. Sous la forme d'une délégation de mission, en adhérant à la filière, les fabricants et distributeurs transfèrent leurs obligations réglementaires à Valdelia.

COMMENT ?

Financée par une éco-contribution affichée sur le prix de vente de tout mobilier professionnel, la filière **Valdelia propose un service à très forte valeur ajoutée** garantissant la traçabilité des mobiliers en fin de vie. De professionnel à professionnels, sur l'ensemble du territoire (y compris les DROM-COM*), c'est autour d'un solide réseau de prestataires et de partenaires que Valdelia mutualise non seulement ses solutions opérationnelles de collecte et de traitement, mais organise aussi la seconde vie des mobiliers usagés.

*Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, Réunion

DEMAIN ?

Avec le renouvellement de son agrément sur 2018-2023, **Valdelia porte une nouvelle promesse et un nouvel engagement**. Guidé par « un esprit de service », il œuvre pour garantir la seconde vie de tous les mobiliers professionnels. Autrement dit, à faire du meuble professionnel un modèle dans la création d'une boucle circulaire vertueuse. C'est tout le sens de la stratégie d'action et d'innovation qui vise à faire des objets en fin de vie les ressources de demain.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 500 000 entreprises et collectivités sont concernées par la filière pour se débarrasser de leurs mobiliers usagés sans jeter ni polluer.

3 000

entreprises utilisatrices

Qualité

86 % de satisfaction client. 6 utilisateurs sur 10 recommandent le Service Valdelia

80 000



tonnes de mobiliers collectées en 2018

Efficacité

72 heures, délai maximum pour l'organisation d'une collecte de mobiliers



interlocuteur unique

Traçabilité

Remise d'attestations de dons de mobiliers et de prise en charge pour le recyclage

LES MOBILIERS CONCERNÉS

Tous les mobiliers de tous les secteurs d'activités (Tertiaire, Retail, Tourisme, Collectivités, Santé) sont éligibles à la filière Valdelia. Bois, plastique, métal, verre... Peu importe la matière ! Peu importe aussi l'état du mobilier. Seule contrainte : le mobilier doit être complet.

Une solution complète de recyclage et de réutilisation du mobilier professionnel usagé

